

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

# INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT **POI**

n° 706

semaine du  
du 19 au 25 mai  
2022



Site : [infos-ouvrieres.fr](http://infos-ouvrieres.fr) / mail : [informations-ouvrieres@fr.oleane.com](mailto:informations-ouvrieres@fr.oleane.com)

## Face au nouveau gouvernement Macron La campagne de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) est lancée

Page 6

« Face à l'inflation, puisque le Smic est à 1 300, nous passerons donc à 1 500 ! »

■ Extraits de l'interview de **Jean-Luc Mélenchon** dans une émission de France 3, dimanche 15 mai 2022

« Le pouvoir d'achat, primo, il y a une catégorie : le point d'indice des fonctionnaires. Il faut l'augmenter (...). Deuxième élément, c'est les salaires, à commencer par le salaire minimum, donc première chose, il faut augmenter le salaire minimum (...). Nous avons prévu d'augmenter de 15 % au niveau du Smic. Puisque le Smic est à 1 300 euros, nous passerons donc à 1 500 euros. Je vous annonce donc aujourd'hui que la progression de 15 % sera observée par rapport au niveau du prix. (...) »

Page 2

Quand les voleurs crient « au voleur ! »

Le « *Tout sauf Mélenchon* » réunit les aboyeurs de tout bord, des clients de l'Élysée aux admirateurs de Le Pen en passant par les « socialistes dissidents » acquis au patronat. Ils crient au « radicalisme », à l'« extrémisme » de l'Union populaire, pour des mesures qui ne font que restituer aux salariés, aux citoyens, de droits volés et violés, durant des années, par un régime corrompu.

Deux sondages, inquiétants pour la bourgeoisie, hystérisent la campagne organisée contre la Nouvelle Union populaire. Le premier exprime l'angoisse de 80 % la population, de ceux qui vivent de leur travail, devant la flambée des prix : nourriture, logement, carburant... et 70 % sont sûrs que le futur gouvernement Macron n'y portera aucun remède.

Le second sondage (Ifop-Fiducial) place l'Union populaire en tête des intentions de vote, devant les macronistes, ce moins d'un mois après le 2nd tour de la présidentielle... Dès lors, toute calomnie est bonne à prendre, et tandis qu'à l'extrême droite, *Valeurs actuelles* affichent Mélenchon en « menace islamo-gauchiste », *Le Point* affiche le portrait du même Mélenchon comme... « L'autre Le Pen ».

Pages 4 et 5

« Ils ont raison d'avoir peur car ce que nous voulons c'est le pouvoir, et nous l'aurons »

Méline Sauger, candidate Nupes dans la 6<sup>e</sup> circonscription des Yvelines

« Pendant cinq ans, nous avons lutté, nous avons manifesté. Je pense au mouvement des Gilets jaunes, à la mobilisation et à la grève contre la réforme des retraites, à tous ceux qui se sont bagarrés contre les lois liberticides, celle sur la sécurité globale, celle sur le séparatisme. Nous aurons à cœur de mettre fin à toutes ces lois pour rétablir pleinement les libertés publiques. Lors du premier tour, il s'est passé quelque chose de déterminant. Nous sommes huit millions, 22 %, à avoir voté Jean-Luc Mélenchon. C'est une force considérable et ça les fait d'ailleurs trembler. Depuis quelques semaines, c'est la panique qui les saisit tous : il faut abattre Mélenchon et les candidats de l'Union populaire. L'extrême droite, qui était l'ennemi numéro 1 il y a encore quelques semaines, a totalement disparu. Ils ont raison d'avoir peur parce que nous ce que nous voulons c'est le pouvoir, et nous l'aurons (...) »

REPORTAGES

Concours de professeurs des écoles  
**Alors que le nombre de postes est déjà insuffisant, l'Education nationale recrute moins de profs que de postes à pourvoir !**

Alors que des milliers de classes ont été fermées, alors que les remplaçants manquent cruellement dans les écoles, la situation risque donc d'être bien pire. Les postes sont nettement insuffisants mais ils ne seront même pas tous occupés, loin s'en faut !  
 Qui est responsable de cette catastrophe, sinon le gouvernement Macron-Blanquer et ses prédécesseurs ?

**Face au bilan catastrophique de Véran : la mobilisation des soignants et de la population**

■ PARIS V<sup>e</sup> > Mobilisation contre la fermeture de la collégiale

■ OLORON (64) > Plusieurs milliers pour défendre l'hôpital

Page 10

**PALESTINE**

La journaliste palestinienne Shireen Abu Akleh assassinée par l'armée israélienne

Page 12

**ÉTATS-UNIS**

Le 14 mai, à nouveau des centaines de milliers de manifestants pour la défense de l'avortement

**Je m'abonne à INFORMATIONS OUVRIÈRES**

- Par prélèvement mensuel : 7 euros     11 euros pour les plis clos
- Par prélèvement mensuel avec soutien : ..... euros

Pour consulter l'édition numérique d'IO (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES

.....@.....

(Les prélèvements ont lieu en fin de mois. Dater et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postale. Vous pourrez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)

- 12 numéros : 20 euros     6 mois (25 numéros) : 35 euros
- 1 an (51 numéros) : 70 euros     1 an, pli clos : 125 euros
- 10 NUMÉROS : 10 EUROS POUR TOUT PREMIER ABONNEMENT

Remplir lisiblement et en lettres CAPITALES

Comité : ..... Département : .....

Nom, prénom : .....

N° : ..... Rue, bd, av., etc. : ..... Nom de la voie : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10. Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*.

**Mandat**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez *Informations ouvrières* à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'*Informations ouvrières*.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date : .....

Signature (obligatoire) :

**IMPORTANT** : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZZ442543

Cadre réservé à l'administration du journal

